Municipalité de Val-Racine
2991, chemin Saint-Léon
Val-Racine (Québec)  G0Y 1E1
Téléphone : 819 657-4790
info@val-racine.com

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Chantal Grégoire, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Val-Racine, le mardi le 1er décembre 2026 à 19h00, au lieu ordinaire des séances soit au 2991, chemin St-Léon à Val-Racine.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Nature et effets**

Demande de dérogation mineure visant à autoriser une largeur de lot de 26,19 mètres sur le chemin Franceville, alors que la largeur minimale exigée est de 50 mètres. Le lot est situé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et possède une superficie de 5 210 m².

La dérogation aurait pour effet de permettre le maintien ou l'utilisation du lot avec une façade de 26,19 mètres sur le chemin Franceville, malgré la largeur minimale de 50 mètres exigée.  La superficie de 5 210 m² et la largeur de 50 mètres sur la route Chesham seraient maintenues. Les autres normes applicables, notamment les marges de recul et les règles relatives à la protection du cours d'eau et à la ligne des hautes eaux, demeureraient applicables.

**Identification du site concerné**

Lot 6 383 212, chemin Franceville propriété de M. Claude Turcotte (Mme Odette Payeur).

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Val-Racine ce 12 novembre 2026.

Chantal Grégoire.
Directrice générale et greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Chantal Grégoire, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Val-Racine, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-joint, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le 12 novembre 2026.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat ce 12 novembre 2026.

Chantal Grégoire
Directrice générale et greffière-trésorière